CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E136622** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE 19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/12/2007

Raison sociale : ALLOCA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/08/2024

Capital : 50 000

RUE CAPITAINE HENRI DE MAUDUIT
ZA DE PENVERN
22500 PAIMPOL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 501 560 783 RCS

Siret : 501 560 783 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5042421

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4204510104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4204510104

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/03/2026

Téléphone : 02 96 20 80 84 **Fax :** 02 96 20 82 21

Portable : 06 07 77 85 69

Responsabilité légale :
GROUPE ALLOCA (929 598 407) / ALLOCA JOHANN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@alloca.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 936 252 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	20/03/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	7	27/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 12:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E136622** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE **19/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/12/2007
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/08/2024
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 501 560 783 RCS

Siret : **501 560 783 00018**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5042421

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4204510104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4204510104

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/03/2026

Raison sociale : **ALLOCA**

RUE CAPITAINE HENRI DE MAUDUIT
ZA DE PENVERN
22500 PAIMPOL

Téléphone : 02 96 20 80 84 **Fax :** 02 96 20 82 21
Portable : 06 07 77 85 69

Site Internet :
E-mail : contact@alloca.fr

Responsabilité légale :
GROUPE ALLOCA (929 598 407) / ALLOCA JOHANN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/03/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.